

**Message du Maire lu par Maryvonne Girard, première adjointe,
aux médaillés du travail 2022
à l'occasion du 1^{er} mai**

Mesdames, Messieurs, mes cher(e)s concitoyen(ne)s

Les confinements pour cause de COVID en 2020 et 2021 m'ont et nous ont obligé à remplacer nos cérémonies traditionnelles ici à l'Espace Concorde par des messages écrits ainsi que par des courriers accompagnants les diplômes des médaillés.

Si, en ce 1^{er} mai 2022, et même si la pandémie du COVID est loin d'être terminée, nous avons été autorisés par l'État, ses Ministres et son Préfet à reprendre sa forme habituelle ici à l'Espace Concorde,

c'est malheureusement moi qui ne peut être des vôtres ce matin devant me reposer une semaine pour retrouver l'ensemble de mes forces après une période difficile pour cause de gestion de la pandémie, d'une situation générale pour le moins angoissante et de problèmes personnels de santé y compris consécutive au Covid malgré mes 3 vaccins.

J'ai donc rédigé un message à votre intention et demandé à ma Première Adjointe de vous le lire avant de vous remettre individuellement vos médailles.

Bien entendu, on comprendra qu'en début de ce message je m'adresse d'abord avec émotion à celles et à ceux qui sont mis à l'honneur par l'attribution d'une Médaille du Travail à 50 récipiendaires échelon argent, 23 récipiendaires échelon vermeil, 26 récipiendaires échelon or et 29 récipiendaires échelon grand or.

Ce sont donc au total 128 récipiendaires qui, en 2022, sont ainsi mis à l'honneur.

Mesdames, Messieurs les Médailleurs du Travail, c'est donc au nom du Gouvernement Français qu'avec le diplôme qui vous sera remis, vous êtes mis à l'honneur pour une période de travail qui va de 20 ans à plus de 40 ans.

Pour certain(e)s, cette décoration coïncide plus ou moins avec le terme d'une vie professionnelle.

Pour d'autres, la vie de travail continuera après cette distinction.

Aux premiers, je souhaite très chaleureusement une retraite heureuse et surtout je souhaite que cette retraite constitue une nouvelle et belle étape dans vos vies de femmes et d'hommes malgré les temps troublés et incertains que nous vivons et des angoisses qu'ils génèrent pour nos enfants et petits-enfants.

Aux autres, je souhaite, tout aussi sincèrement, un environnement professionnel qui reconnaisse le travail accompli et qui vous donne la possibilité de vous réaliser dans ce cadre, et c'est peu dire en cette période de bouleversements économiques, sociaux, sociétaux et sanitaires consécutifs à des crises dont on ignore encore toutes les conséquences.

A toutes et à tous enfin, je souhaite surtout que cette journée de 1er mai 2022 soit malgré tout une occasion de vous réjouir, si possible de faire la fête en famille et ce malgré des contraintes que nous continuons toutes et tous à subir.

Somme toute, quand même, si cette médaille est aussi l'occasion pour quelques-uns(e)s de vos proches de vous manifester leur sympathie et leur amitié, elle sera encore plus agréable à recevoir.

Au demeurant, si vous fêterez cette distinction de manière différente, c'est aussi parce que vous l'aurez reçue différemment et considérée différemment selon votre passé professionnel, selon votre propre conception de la vie au travail ou tout simplement selon votre propre conception de la vie.

C'est aussi cela « la » et « votre » richesse humaine, cette diversité qui vous et qui nous caractérise, une diversité qui forme notre société Française et donc la Nation Française dont

je veux redire toute l'importance en cette période de doutes et de crise que nous vivons..., une période où chacun révèle souvent d'ailleurs sa véritable personnalité.

Voilà, l'essentiel en cet instant pourrait avoir été écrit et lu mais on m'autorisera, comme chaque année, d'ajouter que le 1^{er} mai et ce, quelques soient ses circonstances, est aussi la fête du travail et donc la fête des travailleurs.

En effet, dans la longue liste des fêtes et des manifestations qui jalonnent notre calendrier, celle du 1er mai est tout à fait particulière.

Car d'abord, et je le répète chaque année, une question mérite toujours d'être posée : faut-il, doit-on, ou peut-on fêter le travail ?

Il n'est pas besoin de remonter très loin dans le passé ni de regarder très loin de nous aujourd'hui pour constater que pour beaucoup de salariés le travail c'est aussi une source de difficultés, voire de souffrances physiques ou morales.

Et « en même temps », comme se plaît à le répéter notre Président de la République, nous savons tous que pour beaucoup de nos concitoyens, la première source de difficultés et la première souffrance, c'est bien soit l'absence de travail, soit la peur de le perdre, soit aujourd'hui encore la peur, en travaillant, d'être contaminé par le COVID-19, avec un merci renouvelé en particulier à toutes celles et à tous ceux dont l'activité, durant la pandémie, s'est confirmée vitale pour tous les autres citoyen(ne)s.

Que personne ne les oublie aujourd'hui et surtout demain ! Je me permets de le redire.

C'est dire s'il nous faut en 2022 toujours y penser, reconnaître la valeur du travail et nous battre encore contre le chômage et la précarisation du travail en utilisant toutes les techniques, toutes les actions et en mobilisant toutes les énergies humaines pour cela.

C'est, bien sûr, l'affaire du monde politique. C'est, bien sûr, l'affaire du monde économique. C'est, bien sûr, l'affaire des Associations qui agissent dans le domaine de la formation et dans celui de l'insertion. C'est l'affaire des administrations, de Pôle Emploi, de l'association ADÉLIE. Mais c'est surtout l'affaire des travailleurs eux-mêmes et de leurs organisations syndicales. C'est enfin l'affaire de tous les citoyens qui, une fois les crises passées, si elles passent, devront faire en sorte que la vie ne reprenne pas exactement comme avant.

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

Je sais bien sûr que rien n'est ni simple, ni facile... pour personne.

Je le dis et je l'ai redis tout au long de mes années de mandat de Maire. Je le vis douloureusement aujourd'hui quand il me faut gérer les conséquences de la crise sanitaire et sociale, des conséquences auxquelles s'ajoutent celle de la guerre qui a éclaté en Europe le 24 février dernier avec l'invasion de l'Ukraine par M. Poutine et les siens.

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyen(ne)s,

Ne l'oublions jamais, au-delà de ces crises,

Le 1er mai, c'est enfin, l'occasion de repenser durant quelques instants à cette longue marche des travailleurs pour conquérir leurs droits et pour les conserver.

Il nous appartient de mesurer combien d'obstacles il a fallu surmonter, combien de luttes il a fallu mener pour faire sortir le monde ouvrier du "non droit", pour lui faire acquérir et conserver la dignité de ses droits, combien de luttes il faudra, après les crises actuelles, pour éviter que ce soient les salariés qui continuent à être les premières victimes de leurs conséquences économiques et autres....

Au moment où vous êtes réunis ici à l'Espace Concorde et moi, par la pensée et par le cœur, pour fêter celles et ceux qui se voient remettre une Médaille du Travail, nous devons avoir ce moment de réflexion pour mesurer l'ampleur de cette marche vers davantage de justice et aussi pour rappeler la fragilité de notre monde et de nos sociétés, une fragilité dont on vit aujourd'hui douloureusement les conséquences ainsi que les angoisses pour l'avenir.

J'ose espérer qu'en ce 1^{er} mai 2022 nous puiserons dans nos mémoires de la détermination pour poursuivre, chacun à notre place, selon nos propres conceptions philosophiques ou politiques, le seul combat qui vaille, le combat pour une société plus juste, plus fraternelle, plus humaine et que nous sachions, le moment venu, tirer toutes les conséquences de ce que nous vivons pour la rebâtir différemment... somme toute, pour « changer la vie », si je peux encore m'autoriser le rêve que certains diront « d'un autre temps ».

Mesdames, Messieurs les récipiendaires, citoyennes et citoyens, et pour en terminer,

en cette année 2022, malgré tout, envers et contre tout, avec lucidité, espoir et détermination : QUE VIVE LE PREMIER MAI !

Gérard Caudron

Maire de Villeneuve d'Ascq

Le 1^{er} mai 2022